



## Déclaration F.S.U. Hors-classes Agrégés.

Alors même qu'un grand nombre de collègues va partir à la retraite dans les prochaines années, celles et ceux ayant atteint le 11<sup>ème</sup> échelon de la classe normale et "dont les mérites ne peuvent plus être reconnus qu'à l'occasion d'une promotion de grade" s'inquiètent à juste titre du montant de leur future pension. Nous tenons à rappeler que la question des promotions est stratégique au regard de la reconnaissance des qualifications.

La hors-classe était, en 1989 et en 1993, la réponse insuffisante du gouvernement au décrochage salarial dans la fonction publique. Aujourd'hui, et davantage encore avec l'évolution du système, cette réponse est devenue largement insuffisante. Le pouvoir d'achat des enseignants a reculé de 20% en vingt ans, l'attractivité du métier est largement compromise. Nous réaffirmons notre revendication d'un indice terminal de la grille indiciaire de nos catégories égal à ce qui est actuellement l'indice terminal de la hors classe, accessible à la très grande majorité des enseignants.

En l'état actuel,

- nous ne connaissons pas les contingents, nous revendiquons une augmentation significative par rapport à l'année précédente.
- nous dénonçons, à nouveau, ce système qui conduit à une remise en cause profonde et inacceptable des principes et modalités régissant ces promotions depuis 1989, et particulièrement la clause « scélérate » du passage au choix : Elle écarte définitivement des enseignants oubliés par l'inspection et de nombreux collègues devenus agrégés par liste d'aptitude, même s'ils obtiennent un avis exceptionnel,
- nous exigeons le retour à un barème national reposant sur des critères objectifs identiques dans toutes les académies, évitant les inégalités de traitement des collègues,
- nous demandons, que les avis formulés par l'inspection et les chefs d'établissement soient susceptibles d'être contestés par nos collègues devant la CAPA afin que les injustices les plus criantes soient corrigées, Par ailleurs, nous ne comprenons pas que ces avis n'aient pas été communiqués en temps utiles aux personnels concernés, ce qui aurait permis un dialogue entre les différentes parties.

L'an dernier, notre académie a obtenu 50 promotions, le travail fourni en CAPA a permis une augmentation de 20% des promus par rapport aux propositions initiales. Nous souhaitons, cette année encore, dans un esprit de dialogue, tout mettre en œuvre pour donner le maximum de chances de promotion à nos collègues, sans toutefois perdre de vue l'équilibre entre les disciplines, entre le secondaire et le supérieur ou entre les femmes et hommes.